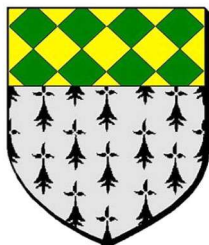


# PONTEILS ET BRESIS

## Le Mot du Maire

Année 2022, N° 7

janvier



Bonjour,

Comme à l'accoutumée, ce bulletin vous présente les informations de la commune et notamment les actions de votre municipalité au service des Ponteilais. Il nous permet de répondre à certaines questions des habitants.

Dans ce numéro, nous avons souhaité vous présenter un compte rendu complet des échanges de la réunion publique qui s'est tenue le 10 décembre concernant le projet de ferme de reconquête. Nous pouvons en tirer quelques enseignements ; le maintien d'un paysage ouvert passe par une activité pastorale, celle-ci exercée seule ne peut pas suffire pour permettre aux agriculteurs d'en vivre. Vivre d'une activité agricole en Cévennes passe par une diversification des productions... Cette réunion a permis de mettre en lumière les enjeux et les difficultés qu'il y a au maintien d'une activité agricole sur la commune. Si nous avons des obstacles à vaincre, nous bénéficions aussi de points forts : la chambre d'agriculture du Gard a notamment indiqué qu'un réseau d'eau aussi riche en captages connectés que celui de Ponteil constitue un atout important. La municipalité va poursuivre sa réflexion afin d'aider à la protection de l'habitat et à faciliter l'installation d'agriculteurs.

Une fois de plus, la situation sanitaire est venue affecter l'organisation des moments conviviaux traditionnels de fin et de début de d'année. Ces temps d'échange font défaut pour nous tous. Je formule le vœu que nous puissions nous retrouver prochainement et au nom du conseil municipal, je vous souhaite une belle et heureuse année 2022.

Le Maire

## Etat civil

### NAISSANCE



- ♦ Alessio PEPINOTREMENOS, le 06/12/2022 à Alès fils de Thierry et Sixtine, domiciliés à Ponteil village.

### DECES



- ♦ Lucette BERGER née MARCY, le 10/11/2021 à Ponteil.

## Elections 2022

L'année 2022 sera ponctuée par deux élections, Présidentielle et Législatives. L'inscription sur les listes électorales de la commune est possible jusqu'au 02 mars 2022.

## Infos Agents Communaux

- Afin de rationaliser les différents assainissements des bâtiments communaux et dans le but de dégager de la place pour la réalisation du réaménagement du cœur de village, la municipalité a décidé de les regrouper dans un Actifiltre adapté. Ce sont les agents communaux qui se sont chargés des travaux qui ont été validés par le SPANC.

- L'aménagement du cœur de village va débiter par l'espace jeux pour les enfants. Une haie basse sera ainsi plantée afin de délimiter l'espace jeux du parking. Un accès à cet espace par le parking sera également réalisé.



BULLETIN

INFOS

## Information réseau d'eau potable

Lors du conseil municipal du 22/11/2021, le règlement de l'eau a été voté. Il est consultable en mairie et sur le site internet de Pontails. Ci-dessous, les différentes lignes de la facture d'eau sont détaillées.

Réf. Abonnement : 1					Période facturée : du 01/08/2020 au 31/07/2021	
Description	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relevé	Adresse
	1	24984	25258	274	15/10/2021	

Branchement	Désignation	Base	Taux	Montant
1	ABONNEMENT	1	39.00000	39.00
1	EAU : tranche 1 à 60	60	0.28000	16.80
1	EAU : tranche 61 à 99999	214	0.10000	21.40
1	REDEVANCE POUR POLLUTION	274	0.28000	76.72

**NET A PAYER : 153.92 euros**

*Prix de revient (hors abonnement): 0.00056 euros par litre*

**Abonnement:** redevance annuelle qui regroupe l'ensemble des frais liés au fonctionnement du service de distribution d'eau : production, traitement, distribution jusqu'au compteur.

**Tranche 1 à 60 m<sup>3</sup> :** tarif par m<sup>3</sup> pour une consommation inférieure ou égale à 60 m<sup>3</sup>;

**Tranche 61 à 99999 m<sup>3</sup> :** tarif par m<sup>3</sup> pour une consommation supérieure à 60 m<sup>3</sup>;

**Redevance pour pollution:** Cette redevance obligatoire a été instaurée par l'agence de l'eau, elle lui est intégralement reversée.

## Programme voirie suite intempéries du 03 octobre 2021

Pontails a subi, comme beaucoup d'autres communes alentours, des intempéries exceptionnelles le 03 octobre. Celles-ci ont occasionné de nombreux dégâts sur la voirie et les murs de soutènement de route. La municipalité les a répertorié et a fait réaliser des devis afin de débiter les réparations dans les meilleurs délais.

- ♦ Route entre Montselgues bas et haut;
- ♦ Portion de route de la Lauze;
- ♦ Route de Thomas
- ♦ Redéfinition de l'avaloir sur ruisseau à l'entrée du Théron;
- ♦ Mur de soutènement de route à Montselgues.

## Info CCAS

Cette année encore, la COVID 19 nous a contraint à reporter le repas traditionnel de nos aînés ainsi que la journée prévue pour les enfants de Pontails.

En conséquence et en attendant de pouvoir vous retrouver peut être au printemps pour un bon repas, un colis de Noël a été distribué par les élus et membres du CCAS à tous les aînés de la commune .

Concernant les enfants de la commune, un cadeau agrémenté d'un goûter leur a été offert.

## Info ABC

Le programme de l'ABC pour l'année 2022 vous sera diffusé dès qu'il sera finalisé. En attendant vous pouvez noter l'animation organisée par Lili Masson **le 11 mars 2022 à 15h** au CH de Pontails. Une conférence, projection et débat animé par Marie Lucie Dumas, historienne du village qui aura pour thème les bons et mauvais animaux sauvages dans la tradition et les contes et croyances des paysans des terres de Pontails et alentours par rapport à la vie quotidienne.

# Recueil sur la vie des habitants de Ponteils

---

Lorsqu'on évoque une commune, on parle de son nombre d'habitants, de la superficie de son territoire, de ses activités économiques, des associations qui participent à son animation, du kilométrage de sa voirie, des cours d'eau qui la longe ou la traverse... Cependant, une commune ne se résume pas à des données techniques et des descriptions objectives. Une commune est avant tout caractérisée par les habitants qui y vivent.

Partant de ce constat, nous avons souhaité initier un projet destiné à décrire la vie des Ponteillais : quels sont leurs espoirs, leurs projets, leurs difficultés, leur quotidien.

A l'issue de ce travail de collecte, les photos et témoignages seront organisés pour créer un ouvrage qui sera publié. Un exemplaire sera offert à chaque famille de la commune.

Ce projet va permettre de réaliser une photographie sociale de notre commune pour mieux connaître ce qui fait nos vies et nous donner un sentiment d'appartenance à notre collectivité qui est d'abord humaine.

## CR réunion publique « Ferme de reconquête »

---

A la demande de la municipalité de Ponteils, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Lozère (SMAML) a lancé une étude dite « Ferme de reconquête ». Cette mission a été confiée à la chambre d'agriculture du Gard.

### CONTEXTE

Le maire explique les raisons de l'engagement de la commune. Elle est constituée de massifs très boisés : résineux, châtaigniers, chênes verts... au relief accidenté et au foncier relativement morcelé en petites parcelles, réparties entre de multiples propriétaires. Les enjeux sont les suivants :

- **Enjeu économique** : Le **maintien d'une activité agricole** est important ;
- **Enjeu social**, pour rendre le territoire attractif et vivant – développement de **filière courte** ;
- **Enjeux environnemental et climatique**. L'exploitation agricole permet **d'éviter la fermeture des milieux** et ainsi de **réduire le risque incendie**, très présent sur la commune.

Quelques agriculteurs sont encore présents sur le territoire et ont été rencontrés dans le cadre de l'étude. Ils sont une « richesse » pour la commune et l'objectif premier est de les accompagner et de les conforter dans leur activité. Il existe un potentiel de terrains agricoles encore non utilisés qui permettrait de conforter des exploitations existantes ou d'en créer de nouvelles. Cependant la commune seule ne pourra rien faire et c'est seulement si les habitants et propriétaires sont intéressés que le projet pourra aboutir. Une première étape a été d'analyser le foncier et d'évaluer le potentiel agricole restant. En parallèle, la chambre d'agriculture a rencontré tous les agriculteurs présents pour connaître leurs intentions.

### ANALYSE DU FONCIER

Sylvain Garcia de la SAFER a présenté les cartes utilisées pour l'étude permettant de réaliser le bilan du foncier, d'observer la surface de forêt, de lande, de verger-châtaigneraie, de prés et de vigne d'après les données cadastrales. Une deuxième carte présente les parcelles propriétés du public. L'Etat (ONF) possède des surfaces importantes de forêts à l'Est et à l'Ouest exclues de l'étude. La commune est propriétaire de très peu de parcelles. Les propriétés privées, majoritaires, sont très morcelées (633 propriétaires sur 120ha). Ce qui est très courant en Cévennes. Les « gros propriétaires » (+20ha) sont majoritairement situés au Nord sur des parcelles de forêt.

## RENCONTRE DES EXPLOITANTS ET EXPLOITANTES AGRICOLES

Cécile Caillol, de la Chambre d'Agriculture, a rencontré l'ensemble des agriculteurs en activité. Elle les remercie pour leur accueil et pour le temps qu'ils ont pris pour la recevoir. L'objectif de ces rencontres était de mieux connaître les exploitations en place, leurs besoins de consolidation, en particulier via la mise à disposition foncière et leur volonté pour le futur.

Il y a une petite dizaine d'exploitants sur la commune : élevage ovin, maraichage et production de plants, poules pondeuses, arboriculture et petits fruits, apiculture, récolte et vente de fourrage. Les productions en bio ou en extensif avec peu d'intrants sont la norme. Les exploitants n'ont pas de difficulté à commercialiser leurs produits. Cela se fait principalement par la vente directe. Tous ont des compléments de revenus extérieurs ou une deuxième entreprise.

Les exploitants ont de petites surfaces. Pour 90 % d'entre eux il n'y a pas de papiers qui attestent des baux, les accords sont verbaux ce qui engendre une insécurité des contrats. Ils manquent de connaissance par rapport aux propositions de ventes et aux locations. Trois sont en fin de carrière. Elle explique qu'il est légitime que la commune se préoccupe de la situation dans la mesure où elle comprend des enjeux économiques dans le cas où il y aurait arrêt de l'activité. 3 exploitations sont en phase de développement. La chambre lors de son analyse a été surprise par l'ampleur des usages. Est-ce qu'il n'y a pas d'autres zones qui mériteraient d'être approchées ? Des ventes prévisionnelles ? D'autres enjeux ? Suite à ces rencontres, une carte des parcelles déjà exploitées a pu être établie (non exhaustive). Ceci permet de se rendre compte du potentiel restant de parcelles non exploitées. Ces parcelles pourront être la base de travail de la suite de l'étude.

Guy Marjollet de la Chambre d'Agriculture, pose 2 questions : - **Est-ce que les exploitations agricoles ont besoin de terrains pour se développer ou pour conforter leur activité ? - Que pourrions-nous faire sur le reste des terrains « disponibles » ?**

La priorité de demain va être de mettre en place une communication entre propriétaires, exploitants agricoles et mairie. Sans liens entre ces acteurs, la dynamique de développement ne pourra pas être relancée. La mairie peut accompagner les projets dans le portage administratif, dans le regroupement des informations. Les propriétaires sont incontournables car ils détiennent le foncier. Et les agriculteurs peuvent accompagner ces projets, conseiller ou eux mêmes se développer ! Il y a des outils qui existent pour accompagner les exploitants dans leurs projets : retraite / reprise / agrandissement / médiation entre propriétaires, la chambre peut les présenter. C'est donc un travail collectif qui se met en place. Sans la motivation des habitants, la mairie ne pourra rien faire !

## PROPOSITIONS ET PARTAGE D'EXPERIENCES DANS LA SALLE

- La plus grosse problématique, sur cette commune très boisée, est le manque de nettoyage des parcelles de pins après les coupes forestières.

-Une solution pour éviter le renfermement des paysages, serait de développer le pâturage en créant un troupeau communal avec le financement d'un berger communal détaché au pastoralisme avec des moutons pour les propriétaires au prorata des surfaces de terres. Les propriétaires menant des gros troupeaux en estive pourraient s'arrêter quelques temps sur la commune en retour.

-L'entretien des parcelles héritées, c'est beaucoup de travail et d'énergie, qui demande de ne pas s'arrêter et parfois des investissements dans du matériel qui sont portés uniquement par les revenus de la famille. Il est très important de continuer à entretenir ces terrains qui pourront être transmis.

-Un exemple est donné concernant une commune du Périgord qui avec l'arrivée d'un nouveau conseil est entrée dans un cercle vertueux du tout bio. Il faut mettre en avant les points positifs. Si la volonté est de porter un projet on peut y arriver. Encourageons le commerce local. L'autonomie alimentaire de la commune serait intéressante.

-Une propriétaire est volontaire pour mettre à disposition ses terres si la mise à disposition est sécurisée par la mairie.

-Une productrice de plants aimerait développer son activité et être mise en relation avec des propriétaires.

-Un autre témoignage avance l'intérêt du développement de la vente locale et des circuits courts et le développement de la communication par la commune concernant ces activités pour recréer du lien entre les habitants, leur permettre de se connaître et de soutenir les exploitants.



## UN TEMOIGNAGE

Stephan Garnier du PNC a partagé son expérience sur le projet de Lamelouze. Cette petite commune était début des années 2000, dans un contexte similaire à Ponteils et avec 3 agriculteurs proches de la retraite, des milieux fermés et un risque d'incendie très élevé et dangereux pour le village. L'installation d'un agriculteur était la seule solution pérenne. Le village a commencé par réunir la population, expliquer le projet et 8 ans après, un agriculteur s'est installé. Une association foncière pastorale et forestière a été créée avec les propriétaires des terrains, puis une première session de déboisement et de nettoyage des sous bois a été réalisée pour pouvoir accueillir un éleveur caprin. La commune a acheté du foncier pour pouvoir construire un bâtiment agricole (chèvrerie et local de transformation). Les subventions ont permis à la commune de porter ce projet. Ce bâtiment est mis à disposition en location à l'éleveur sous la forme de « ferme-relais ». Les éleveurs peuvent rester jusqu'à leur retraite s'ils le souhaitent mais ils ne peuvent pas devenir propriétaire du bâtiment. Le logement de l'éleveur est également un point important à bien intégrer dans le projet.

Petit à petit le projet s'est répercuté sur d'autres actions : création d'un réseau de chaleur, d'un atelier de transformation de châtaignes qui est passé de 10 producteurs à une 100aine aujourd'hui, ... et également d'autres agriculteurs se sont installés sur la commune. Ce projet a permis de redynamiser la commune. Le regard des habitants a évolué. Ils sont passés de « on ne peut rien faire sur ces terres, ça n'est plus viable aujourd'hui » à 9 ou 10 jeunes agriculteurs installés à ce jour !

## CONCLUSION

L'étude de la Chambre se poursuit. Les personnes qui seraient intéressées par le projet, pour mettre à disposition leurs terrains pour qu'ils soient entretenus par un agriculteur, ou qui souhaiteraient développer leur activité agricole, peuvent bien entendu se rapprocher de la mairie. La réunion a mis en relief la richesse du potentiel agricole de la commune (eau, terres, forêt, usages) la possibilité de changer notre regard sur ce potentiel et la nécessité d'une communication avec les exploitants, les propriétaires et les habitants pour mettre en place une stratégie communale concertée.

## Programme culturel prévisionnel 2022

---

### ◆ 17 et 18 juin : Philippe CAUBERE :

Deux spectacles issus des « Lettres de mon moulin », d'après Alphonse DAUDET.

Sur les pentes du Mont Lozère, demeure encore la famille Daudé. En vacances chez son grand-père, c'est probablement ici qu'Alphonse Daudet s'inspira des lieux pour écrire « La chèvre de Monsieur Seguin ».

Les qualités du comédien Philippe Caubère ne sont plus à démontrer, du film « Molière » aux spectacles avec Ariane Mnouchkine, à son spectacle culte « La danse du diable ».

Il interprétera à Ponteils « Les Lettres de mon moulin 2 » et « Les Etoiles », sélection de contes, tous issus des Lettres de mon moulin.



### ◆ 23 septembre : JOAK- Duo Contrebasse et voix

JÖAK joue des compositions originales, improvise, s'empare avec délice des musiques et des textes, les remodèle avec sensibilité et complicité, juste avec une voix, une contrebasse et des percussions. Univers ouvert, mêlant l'improvisation et les musiques du monde.



### ◆ 18 novembre : VOODO CHERI

En revenant aux origines de la musique improvisée américaine, Voodoo chéri part sur la piste des traditions ancestrales venues s'y nicher depuis les métissages Africains et Caribéens. Rythmes et instruments inspirés des percussions Africaines, cet héritage culturel et social en fait une musique populaire, dansante et fédératrice.

